



Accompagnement à la scolarité

Du CP au CM2

École du Petit-Paris / École du Pilier Rouge

Année scolaire 2019-2020



L'accompagnement à la scolarité : c'est quoi ?

C'est un dispositif d'aide à la scolarité soutenu par la Caisse d'Allocation Familiale du Finistère qui se déroule chaque soir après l'école. L'accompagnement a pour finalité d'offrir à tous les enfants qui le souhaitent, l'appui et les ressources nécessaires à l'accomplissement des devoirs notamment.

A qui est destiné l'accompagnement à la scolarité ?

Aux enfants scolarisés du CP au CM2 dans les écoles du Petit-Paris et du Pilier-Rouge à Brest.

Comment s'y inscrire ?

Chaque inscription est valable pour l'année scolaire. Toutefois, à la demande de la famille, une inscription pour une période plus courte peut être envisagée.

Chaque enfant inscrit à l'accompagnement à la scolarité y a accès, en fonction de ses besoins, le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 16h30 à 18h30.

Pour valider l'inscription de votre enfant, renvoyez la fiche d'inscription ci-contre au PLPR
2 rue de Fleurus 29200 BREST /

Comment s'organise l'accompagnement à la scolarité ?

L'objectif de cet accompagnement est d'apporter une aide méthodologique aux enfants mais aussi de les accompagner vers un éveil « culturel » à travers des jeux éducatifs, des temps d'échanges...

A) Encadrement des séances d'accompagnement à la scolarité :

L'accompagnement est assuré par une équipe de bénévoles adhérente au réseau de formation « accompagnement à la scolarité » animé par la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère. L'équipe bénévole est soutenue par un animateur professionnel en charge du suivi et de l'organisation de ce temps.

Nous invitons chaque famille à prendre le temps de rencontrer et d'échanger avec l'équipe bénévole qui se tient disponible après chaque séance d'accompagnement à la scolarité.



FICHE D'INSCRIPTION

à retourner au PLPR avant le 12 juillet 2019

B) Déroulement des séances d'accompagnement à la scolarité :

Les séances ont lieu chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire de 16h30 à 18h30 au Patronage Laïque du Pilier Rouge. Des animateurs assurent la prise en charge des enfants dans les deux écoles partenaires dès la fin des TAPs (à 16h30). Un pédibus est organisé pour la liaison Ecole-PLPR. À 16h45, un goûter est proposé à tous les enfants. À partir de 17h15, le temps d'accompagnement aux devoirs se déroule par groupe de 3-4 enfants. À partir de 17h45 et jusqu'à 18h30, des espaces de jeux sont à disposition des enfants.

Chaque enfant inscrit à l'accompagnement à la scolarité doit y rester jusqu'à 17h30 au minimum (au maximum jusqu'à 18h30 ; horaire de fermeture).

C) Suivi de l'enfant :

Nous insistons sur le fait que le temps de l'accompagnement aux devoirs est un temps de qualité pendant lequel les bénévoles sont à l'écoute des besoins de votre enfant, pour lui apporter le soutien méthodologique dont il a besoin.

Nous rappelons également, qu'en accord avec les deux écoles, aucune obligation de résultat ne peut être attendue. Les devoirs pourront dans certains cas ne pas être réalisés s'il est jugé préférable pour l'enfant. Une transmission régulière s'exercera entre le responsable de l'accompagnement aux devoirs et les équipes enseignantes dans l'intérêt de l'enfant et de sa famille.

D) Conditions tarifaires :

Tarifs pour une année scolaire – en €

Quotient Familial	>1000	561-1000	<561
Formule 2 jours	155	120	101
Formule 3 jours	180	155	137
Formule 4 jours	220	190	173

Responsables légaux de l'enfant inscrit :

.....

Adresse :

.....

Téléphone : Domicile Portable.....

N° d'allocataire CAF ou MSA : ou QF (si connu) :

L'enfant :

Nom et Prénom :

Date et lieu de naissance :

École : Classe.....

Enseignant/e :

J'inscris mon enfant à l'accompagnement à la scolarité **2 soirs par semaine scolaire :**

2 jours / semaine	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
<i>Je coche les jours souhaités</i>				

J'inscris mon enfant à l'accompagnement à la scolarité **3 soirs par semaine scolaire :**

3 jours / semaine	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
<i>Je coche les jours souhaités</i>				

J'inscris mon enfant à l'accompagnement à la scolarité **4 soirs par semaine scolaire LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI**